

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

CAISSE DES ECOLES 2019

#### Historique

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le Maire. Elle a été institutionnalisée en 1867 puis généralisée dans toutes les communes par la loi n°1882-03-28 du 28 mars 1882, ces dispositions ont été codifiées dans le code de l'éducation (article L212-10 de la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005).

La caisse des écoles est destinée à faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves. Ses compétences peuvent être étendues à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés. A cette fin, la caisse des écoles peut constituer un dispositif de réussite éducative.

Les statuts ont été modifiés et mis à jour le 23 septembre 2016.

### Rétrospective 2018

La caisse des écoles de Saintry-sur-seine a organisé des événements générateurs de recettes tels que :

- Mondial du Foot du 16/06 au15/07/2018
- Fête des écoles le 23/06/2018
- Buvette du 13/07/2018
- Fête des associations le 09/09/2018

Des événements en faveur des élèves des écoles de la commune tels que :

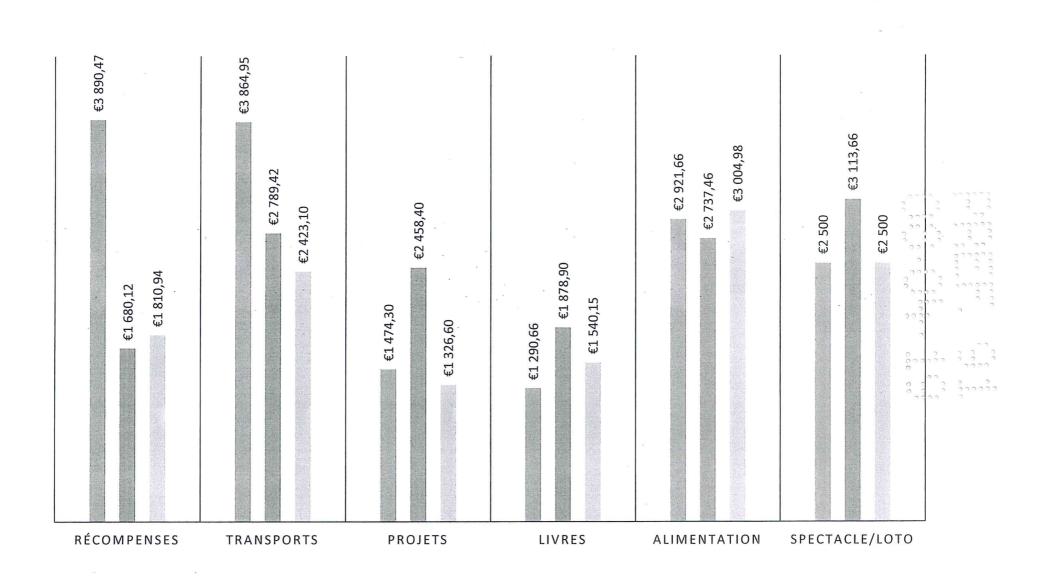
- Cérémonie de remise des calculatrices pour les enfants entrant en 6ème à la rentrée 2018,
- Récompenses lors du cross des écoles (médailles, goûté)
- Après-midi fêtes de Noël
- Livres pour la bibliothèque des écoles
- Participation aux projets d'école
  - Ecole du parc : Financement d'un bus et de matériel pour la prévention routière,
  - Ecole les Renardeaux : financement d'un bus
  - Ecole Koch : financement des entrées au parc ATOUT BRANCHES

# Évolution des dépenses sur 3 ans

OBJET	ANNEES			COMMENTAIRES	
	2016	2017	2018	COMMENTAINES	
Livres, prix récompenses et lots	3 890,47 €	1 680,12 €		Récompense cross (médailles ), récompenses olympiades, calculatrices et lots pour la fête des écoles	
Transport	3 834,95 €	2 789,42 €	2 423,10 €	rotation gymnase et bibliothèque Koch, sortie projet Par cet renardeaux	
Projet Ecoles	1 474,30 €	2 458,40 €	1 326,60 €	Projet koch et Parc	
Livres	1 290,66 €	1 878,90 €	1 540,15 €	Achat livres BCD 3 écoles	
Alimentations	2 921,66 €	2 737,46 €		Foot, fête des écoles,13 juillet, fête des association, cross et spectacle de noël	
location mobilière	0€	471,08 €	0€	Location WC chimique brocante brosses	
Spectacle de noël et animation	2 500,00 €	3 113,66 €	2 500,00 €	les lutins oranges et loto	
Autres fournitures	984,00 €	0 €	0 €	Impression, petits achats divers	
Autres matières et fournitures	342,03 €	256,00 €	256,00 €	titres annulatifs, amortissement	
TOTAL	17 238,07 €	15 385,04 €	12 861,77 €		

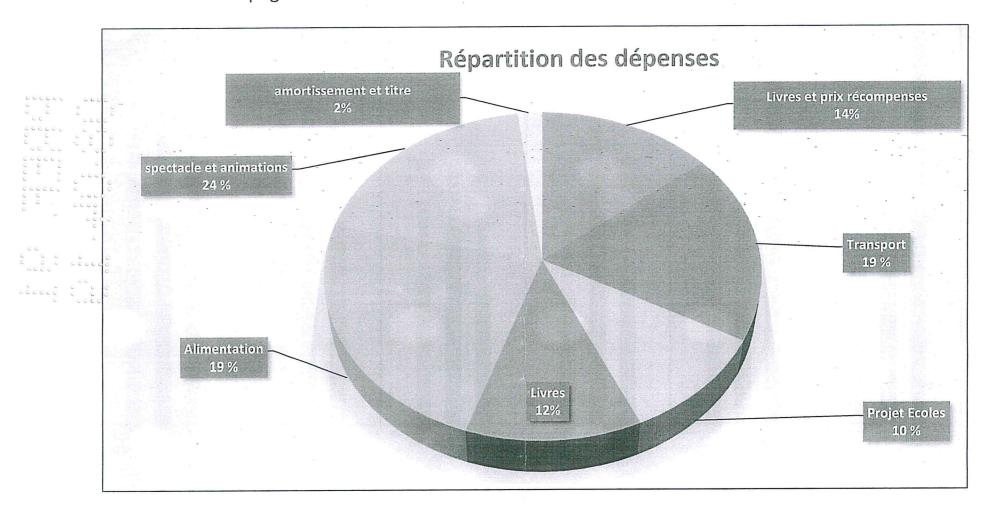
#### ÉVOLUTION DES DÉPENSES SUR 3 ANS

■ 2016 ■ 2017 ■ 2018



## Rétrospective 2018

- La majorité des dépenses s'articulent autour des actions suivantes :
  - √ Accompagnement des actions à destination des élèves des écoles de la commune :



## Évolution sur 3 ans des recettes

- Détail des recettes de la Caisse des Ecoles issues des événements 2018 :
  - Diffusion du mondial de football 2 029,10 €
  - Fête des écoles 2 583,86 €
  - 13 juillet 505,50 €
  - Fête des associations 792,50 €

2	ANNE	ES		
ARTICLE	2016	2017	2018	Commentaires
Excédent de résultat	8 001,45 €	454,65€	2 066,31 €	Excédent reporté
Evénements	2 797,47 €	4 371,70 €	5 910,96 €	Brocantes juin et septembre et loto
Subvention commune	6 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	Subvention
Mariage / Dons / Adhésion	893,80 €	625,00€	340,00€	Dons / adhésions/régule TP
TOTAL chapitres	17 692,72 €	17 451,35 €	20 317,27 €	

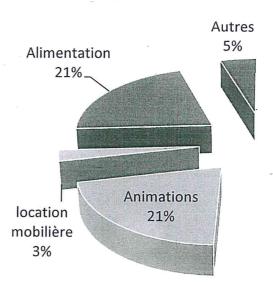
## Les Orientations des dépenses 2019

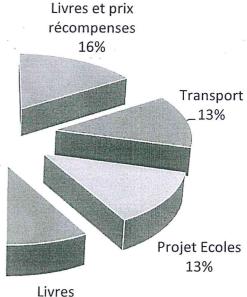
- Pour l'année 2019, il est proposé un report des actions traditionnelles en faveur des élèves des écoles de la commune :
  - ☐ Participation à l'achat de livres pour la BCD de chaque école 1 600 €
  - ☐ Récompenses : CM2 => Calculatrices, CP => Livres, Cross, lots fête des écoles <u>3 000 €</u>
  - ☐ Animations (fête de noël, fête des écoles ...) 4 000 €
  - ☐ Transports: Rotation et projet 2 500 €
  - ☐ Participation aux projets écoles 2400 €
  - ☐ Alimentation pour les manifestations 4 000 €
  - ☐ Location mobilière 500 €
  - ☐ Autre documentation, fournitures etc 900 €

Pour un montant global de 18 900 €



#### REPARTITION PAR DEPENSES





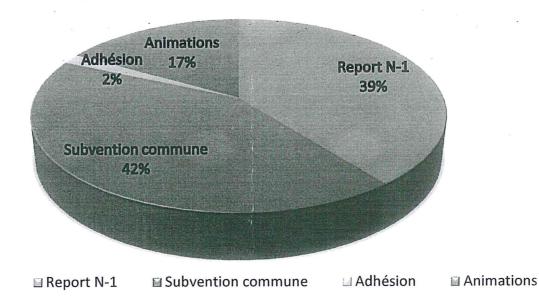
8%

#### Les Orientations des recettes 2019

- Il est également proposé de reporter les actions génératrices de recettes :
  - ☐ Fête des écoles 1700 €
  - ☐ 13 juillet <u>350 €</u>
  - ☐ Brocante et buvette fête des associations 800 €
  - ☐ Mondiale de football féminin 300 €
  - ☐ Adhésion 300 €
  - ☐ Report excédent 7 450 €
  - ☐ Subvention 8 000 €

Pour un total de 18 900 €

• La subvention de la commune représentera environ 42 % des recettes prévues.



ta.

3